Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260925-20260925_09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

17 septembre 2026

Date de l'affichage

17 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Laurence GLOUX, Lionel GUILLOU, Adjoint – Josette LE PONNER, Evelyne DRION, Claude GALLAIS, Joël ETIENNE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :
Cédric LE GALL ayant donné pouvoir à Josette LE PONNER
Delphine SÉBILLE ayant donné pouvoir à Evelyne DRION
Yvon OLIVE

Absent : /

Secrétaire de séance : Isabelle LE FUR

09-09/2026 OBJET : Définition du prix de vente du terrain communal AB 79

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 stipulant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Considérant la demande d'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°79, d'une superficie de 1 442m^2, située 1 rue des Frères Chevé ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions essentielles de cette vente et d'en fixer le prix ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : D'approuver le principe de la cession de la parcelle communale cadastrée AB 79, d'une superficie de 1 442 m^2.

Article 2 : De fixer le prix de vente à 15 € TTC le m^2.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches utiles à la concrétisation de cette cession, à signer l'acte de vente et tous les documents et actes se rapportant à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260925-20260925_09-DE

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Isabelle LE FUR,
Secrétaire de séance